

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20-24 octobre 2003



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2003/14

27 février 2004

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2003 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.3/2003/13.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	1
2003/EB.3/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	3
2003/EB.3/2 Plan stratégique (2004–2007)	3
2003/EB.3/3 Rapport résumé de l'examen de l'initiative de décentralisation du PAM	6
2003/EB.3/4 Politique du PAM en matière d'évaluation	7
2003/EB.3/5 Suites données aux résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale concernant les mesures à prendre par les Conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies—Problèmes et options envisageables	9
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	9
2003/EB.3/6 Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005	9
2003/EB.3/7 Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen de la stratégie du PAM en matière de ressources humaines	11
2003/EB.3/8 Deuxième rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport de vérification pour 2000–2001	12
2003/EB.3/9 Les mécanismes de supervision: pratiques optimales	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION EUROPE ORIENTALE	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉE, MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE	15
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE—RAPPORTS D'ÉVALUATION	17
2003/EB.3/14 Rapport résumé sur l'évaluation en temps réel de la réaction du PAM à la crise en Afrique australe en 2002–2003 (opération d'urgence 10200.0)	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	18
2003/EB.3/15 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Angola 10054.2	18
2003/EB.3/16 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Zambie 10071.1	18
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	20
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	20
2003/EB.3/18 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—République démocratique du Congo 10288.0	20



QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES (2003/EB.3/1)

1. Le Directeur exécutif a commencé son allocution en évoquant les efforts déployés récemment par le PAM pour concevoir ses activités de manière stratégique, ce qui exigeait d'examiner le rôle de l'alimentation dans l'optique d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Il était optimiste au sujet des progrès réalisés en Afrique, mais a reconnu que le VIH/SIDA risquait de laisser près de 20 millions d'orphelins en Afrique subsaharienne d'ici à 2010. Afin de faire face à cette menace, le Programme se devait d'être bien géré, prêt à intervenir, expérimenté, qualifié, disponible et responsable. Il devait également élargir sa gamme de donateurs, renforcer ses partenariats et accroître sa flexibilité.
2. Le Directeur exécutif a rappelé l'attentat perpétré le 19 août contre le siège des Nations Unies à Bagdad, une attaque venant s'ajouter à une série d'événements pénibles qui avaient imposé au Programme une charge de travail sans précédent; il a cité, parmi les autres situations d'urgence, le Kosovo, le Timor-Leste, les inondations en Chine, la sécheresse et la guerre en Afghanistan, ainsi que la crise en Iraq. Il a fait l'éloge de la réaction du PAM, notamment des efforts qu'il déploie en Iraq, et souligné que dans toutes ces crises, le Programme avait pris en charge une bonne partie des besoins des organisations des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires en matière de logistique, de transport et de communications. Toutefois, ces réalisations si remarquables n'étaient pas sans conséquences néfastes sur le personnel et entraînaient des maladies liées au stress, l'épuisement et une rotation rapide du personnel.
3. Malgré la nette diminution à l'échelle mondiale de l'aide alimentaire et des investissements dans l'agriculture de base, le Directeur exécutif a déclaré avoir été réconforté par la réponse des principaux donateurs du Programme. L'engagement toujours plus marqué en faveur du développement en Afrique, qui est ressorti de la Conférence internationale sur le développement de l'Afrique à Tokyo, constitue un signe encourageant, tout comme l'importance accordée aux questions relatives à la sécurité alimentaire dans l'ordre du jour du récent Sommet du G8 à Evian. Le Directeur exécutif a rappelé au Conseil que selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PAM est l'organisation qui alloue le pourcentage le plus élevé de ses ressources aux pays les moins avancés (PMA).
4. Le Directeur exécutif a indiqué que plus de 80 pour cent des activités du PAM ont lieu dans le cadre d'opérations d'urgence et d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR). Cette année, le Programme fournira une aide à un nombre sans précédent de 110 millions de bénéficiaires, en livrant environ 8 millions de tonnes de produits d'une valeur estimée à plus de 4 milliards de dollars E.-U. Le Directeur exécutif a passé en revue les réussites et les difficultés des grandes opérations du PAM en Iraq, au Libéria, en République populaire démocratique de Corée, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe.
5. Étant donné qu'en Afrique, les femmes représentent 80 pour cent de la main-d'œuvre agricole et 60 pour cent des personnes vivant avec le SIDA, et qu'elles sont habituellement chargées de toutes les tâches domestiques, le Directeur exécutif a promis que le Programme axerait de plus en plus son action sur la réduction de la charge de travail pesant sur les femmes pauvres. Il a réaffirmé que les programmes d'alimentation scolaire sont à même de changer la vie des bénéficiaires, et que le PAM est résolu à continuer à donner un bon départ aux enfants grâce à ces mêmes programmes.



6. S'agissant des partenariats, le Directeur exécutif a indiqué que les efforts menés conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont été couronnés de succès, et que le Programme a l'intention de renforcer ses partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organisations. Il a exposé avec satisfaction les nouvelles attributions confiées au PAM en tant que neuvième co-parrainant du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). Le PAM avait déjà relevé les défis posés par la pandémie en adaptant ses activités dans un certain nombre de pays où la prévalence du SIDA est particulièrement élevée, notamment en adaptant l'apport calorique de son assortiment alimentaire aux besoins des bénéficiaires.
7. Le Directeur exécutif a présenté dans ses grandes lignes le Plan de gestion biennal et le Plan stratégique, tous deux soumis à la session. Le Plan de gestion, qui est le fruit de longues réflexions, constitue un nouveau type de budget axé sur les besoins. Le Directeur exécutif a promis que les évaluations des besoins du PAM ne seraient jamais gonflées délibérément et il a réaffirmé l'engagement pris par le PAM d'appliquer une gestion axée sur les résultats, de reprendre la formation à l'intention des directeurs de pays, et de garantir la vérification des comptes dans tous ses secteurs d'activité. Il a présenté le Plan stratégique comme étant un document tenant compte des points forts et des avantages comparatifs du PAM, tout en reconnaissant ses points faibles.
8. Afin de mobiliser les fonds nécessaires au nouveau budget, le PAM a prévu de solliciter de nouveaux donateurs, de renforcer ses partenariats avec le secteur privé, et d'encourager les donateurs traditionnels à atteindre la moyenne actuelle de 2 dollars par habitant de l'OCDE. Rappelant l'importance des dons de produits excédentaires, le Directeur exécutif a donné au Conseil l'assurance que ces dons ne seraient pas utilisés d'une façon qui perturbe les marchés locaux. Il a décrit les efforts déployés par le PAM pour améliorer sa performance au moyen de l'Examen des procédures de l'Organisation. Il a ensuite mis le Conseil au courant des partenariats récemment noués entre le Programme et le secteur privé en présentant trois films vidéo de promotion: un message publicitaire télévisé, un spot publicitaire dans lequel apparaît l'acteur Sean Connery et un film vidéo de l'Organisation. En guise de conclusion, il a cité une phrase de Mère Teresa, récemment béatifiée, qui soulignait que son travail avec les pauvres souffrant de la faim était un exemple de la capacité que chaque individu avait de changer le monde.
9. Le Conseil a remercié le Directeur exécutif de ses remarques liminaires. Il s'est félicité des efforts menés par le PAM pour toucher le secteur privé, de ses actions de prévention, et de l'approche stratégique qu'il suit pour nourrir les populations pauvres affamées; il a également exprimé sa confiance dans les activités du Programme en général. Il a noté avec satisfaction les résultats obtenus en Iraq et il a condamné l'attentat survenu le 19 août contre le siège des Nations Unies à Bagdad. Des félicitations ont été adressées à Mme Catherine Bertini qui a reçu le prix *World Food Award*, et a généreusement fait don de la somme correspondante au Programme.
10. Le Conseil a appuyé les efforts fournis par le PAM pour centrer ses travaux sur la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. De nombreuses délégations ont mis en relief l'avantage comparatif dont jouit le PAM dans le domaine de l'aide humanitaire (opérations d'urgence et IPSR), et d'autres ont insisté sur l'importance de poursuivre les activités de développement du PAM. L'utilité des contributions multilatérales non assorties de restrictions qui sont mises à la disposition du PAM a également été soulignée. Plusieurs délégations ont informé le Conseil des faits nouveaux survenus dans le cadre des programmes humanitaires et des programmes d'aide au développement que mènent leurs pays. Certains États membres ont encouragé le PAM à



approuver une définition claire des principes humanitaires et à renforcer sa participation aux partenariats en faveur du développement au niveau des pays, tels que les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté et les approches sectorielles.

11. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil des éloges formulés, mais il a rappelé aux membres qu'il n'était qu'un maillon d'une grande chaîne composée de tous les membres du personnel du PAM.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Plan stratégique (2004–2007) (2003/EB.3/2)

12. Le Conseil d'administration s'est félicité des consultations approfondies qui ont abouti à la formulation du Plan stratégique et a remercié le Président ainsi que le Secrétariat de l'appui fourni au cours de ce processus. Il a accueilli favorablement la structure du Plan stratégique, qui comprend une analyse des points forts, des points faibles, des opportunités et des menaces, la définition du but fondamental du Programme à atteindre grâce à cinq priorités stratégiques et à neuf priorités de gestion s'y rapportant, l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques, et une stratégie visant à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan —dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats.
13. Le Conseil d'administration a reconnu que le Plan stratégique était un document évolutif qui exposait les activités en cours et celles qui doivent être entreprises pendant la période couverte. Un certain nombre de questions exigeraient des consultations plus approfondies entre les membres et appelleraient des décisions de la part du Conseil le moment venu.
14. Le Conseil d'administration est convenu que le Programme devait axer ses opérations sur la réalisation des cinq priorités stratégiques suivantes:
 - sauver des vies dans des situations de crise;
 - protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs;
 - contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et des autres personnes vulnérables;
 - faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle; et
 - aider les gouvernements à élaborer et gérer des programmes nationaux d'aide alimentaire.
15. Le Conseil d'administration s'est réjoui du fait que les priorités stratégiques du Programme s'harmonisaient avec les objectifs de développement du Millénaire, et a noté que ces priorités s'inscrivaient dans le cadre du mandat du PAM et dans celui des politiques existantes. Certains membres ont souligné le rôle primordial joué par le PAM pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise. D'autres ont fait valoir qu'il faudrait régler les problèmes nutritionnels et lutter contre le SIDA pour assurer une réduction durable de la pauvreté et de la faim.
16. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le fait que l'appui du PAM au renforcement des capacités nationales ait été intégré à ses principales activités et a dit attendre avec intérêt qu'un document passant en revue l'expérience acquise et affinant la politique, les approches et les mécanismes de financement appropriés pour élargir les activités dans ce domaine lui soit présenté pour décision.



17. Les membres ont réaffirmé la nécessité d'inscrire les activités du PAM dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. En particulier, les conclusions de la réunion tenue à Rome en 2003 sur l'harmonisation offraient un cadre important de collaboration que le PAM et ses partenaires du système des Nations Unies devraient appliquer totalement. Le PAM ne pourrait réaliser les priorités stratégiques qu'en étroite collaboration avec divers partenaires —gouvernements, autres organismes des Nations Unies, ONG, institutions bilatérales et secteur privé. La coordination entre les trois organisations ayant leur siège à Rome présente une grande importance, de même que le partenariat du PAM avec l'ONUSIDA et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en ce qui concerne la programmation de la lutte contre le SIDA.
18. Il a été proposé que le PAM proclame officiellement son appui aux principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Le Directeur exécutif a approuvé chaleureusement cette idée et s'est engagé à présenter un document traduisant ces principes au Conseil d'administration en février 2004. Sous réserve de l'approbation du Conseil, ces principes seraient pris en compte dans la révision du Plan stratégique à examiner en 2005.
19. Conformément à la décision prise par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire d'allouer au moins 90 pour cent de l'aide au développement du PAM aux pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), et au moins 50 pour cent aux PMA, le Conseil d'administration est convenu qu'une approche souple permettant de diriger les ressources sur les pays les plus nécessiteux était appropriée. Il a donc entériné la proposition tendant à ce que d'ici à 2007, au moins 90 pour cent des ressources multilatérales non assorties de restrictions qui sont fournies par les donateurs habituels à des fins de développement soient allouées aux pays qui:
 - appartiennent à la catégorie des pays les moins avancés ou ont un revenu aussi faible; et
 - sont confrontés à un problème de malnutrition chronique généralisée, mesurée au regard d'un taux de retard de croissance supérieur à 25 pour cent chez les enfants âgés de moins de 5 ans.
20. Quelques membres ont déclaré que l'adoption du critère concernant le revenu pénaliserait au moins 11 PFRDV. Ils ont donc souligné que la catégorie des pays les plus nécessiteux devait être élargie de manière à englober les PFRDV dont le revenu était supérieur à celui des PMA ou dans lesquels la prévalence du retard de croissance chez les enfants dépassait 25 pour cent. Certains membres ont observé que des poches de famine existent également dans des pays relativement prospères et ont estimé que ces pays devaient eux aussi pouvoir recevoir une aide au développement du PAM.
21. Le Conseil a rappelé les engagements pris à Monterrey en ce qui concerne l'accroissement et la stabilité des ressources destinées à l'aide au développement. On a souligné que le financement multilatéral non destiné à un emploi déterminé constitue le moyen le plus efficace d'apporter des ressources au PAM. Le Conseil d'administration a encouragé le PAM à mobiliser des fonds en s'adressant aux donateurs habituels mais aussi à de nouveaux donateurs. Certains membres ont émis des réserves quant à la proposition tendant à ce que, dans l'allocation de ces ressources, le PAM cherche à financer en priorité les activités touchées par la réorientation de l'affectation des contributions multilatérales non destinées à un emploi déterminé des donateurs habituels. Il a cependant été admis que le choix des modalités de financement relevait des nouveaux donateurs eux-mêmes, comme c'était aussi le cas pour les donateurs habituels.



22. Le Conseil d'administration a considéré que des ressources multilatérales à emploi déterminé, y compris les ressources nationales provenant de sources privées, continueraient d'être fournies aux pays et activités pour lesquels elles étaient prévues.
23. Le Conseil a noté qu'il n'était pas proposé de modifier les principes régissant l'allocation des fonds destinés aux situations d'urgence. La distinction établie entre interventions de développement et interventions d'urgence serait maintenue. Les interventions d'urgence continueraient de répondre aux critères arrêtés par le PAM en la matière.
24. Le Conseil d'administration a demandé au PAM d'organiser avec souplesse sa présence dans les pays, laquelle devait bien correspondre à la nature et à l'ampleur du programme à gérer, compte dûment tenu des autres formules en cours d'élaboration dans d'autres organisations du système des Nations Unies. Dans certains cas, un petit bureau dirigé par un fonctionnaire international, soit dans des locaux particuliers du PAM ou dans les bureaux d'un autre organisme des Nations Unies, serait préférable à un bureau de pays proprement dit. Dans d'autres, la présence du PAM pourrait être assurée par un bureau tenu par un fonctionnaire national travaillant dans les locaux d'un autre organisme des Nations Unies ou, par exemple, une unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) travaillant au sein d'un ministère local.
25. Le Conseil d'administration a encouragé le PAM à prendre les mesures de gestion ci-après pour épauler la réalisation des priorités stratégiques:
 - renforcement des partenariats;
 - gestion des ressources humaines;
 - gestion axée sur les résultats et rapports;
 - renforcement de la base de connaissances du PAM;
 - renforcement de l'appui opérationnel;
 - examen des procédures de l'Organisation;
 - amélioration de la transparence et responsabilisation;
 - communication et plaidoyer; et
 - plus de ressources pour plus de besoins.
26. Quelques membres ont souligné que les priorités de gestion se rapportant aux opérations humanitaires étaient particulièrement importantes. Leurs vues ont été précisées au cours de l'examen par le Conseil du Plan de gestion biennal. On a affirmé que le Conseil devait consacrer davantage de temps aux questions humanitaires.
27. Le Conseil d'administration a chaleureusement appuyé l'intention manifestée par le PAM d'élaborer une stratégie de gestion des risques et a exprimé le vœu d'être étroitement associé à ce processus.
28. Le Conseil d'administration a reconnu qu'une stratégie volontariste de mobilisation des ressources élargissant la gamme de donateurs et faisant appel au secteur privé serait essentielle pour atteindre les objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Étant donné que la stratégie proposée était évolutive, les membres attendaient avec intérêt la consultation informelle qui devait se tenir au début de 2004 pour examiner, entre autres, des questions telles que: la définition des donateurs habituels et des nouveaux donateurs; les stratégies de renforcement de l'appui fourni par les nouveaux donateurs et les donateurs habituels; et les mécanismes permettant d'encourager les nouveaux donateurs par le biais de l'effet de levier, en particulier les arrangements de "jumelage", et l'utilisation des dons en espèces pour acheter des produits alimentaires. Un projet de document de politique générale sur les



relations du PAM avec le secteur privé devrait être examiné au cours de cette même consultation.

29. Le Conseil d'administration a souligné que les relations avec le secteur privé relèvent de ses compétences. Il faudrait établir un dialogue et des consultations et faire rapport au Conseil sur les initiatives lancées en collaboration avec le secteur privé. Dans le même ordre d'idées, il importait que les partenaires du secteur privé comprennent bien le rôle et les responsabilités du Conseil.
30. Le Conseil d'administration a accueilli avec intérêt la présentation des résultats escomptés et des indicateurs dans la matrice des résultats du Programme. Plusieurs membres ont demandé des précisions sur ces indicateurs, notamment sur leur choix et leur utilisation. En outre, le Conseil a été d'avis qu'il faudrait élaborer des indicateurs appropriés, au niveau de l'Organisation, concernant la réalisation des priorités de gestion. Le Secrétariat a répondu que, dans la mesure du possible, les indicateurs étaient ceux qui avaient été sélectionnés pour suivre l'avancement de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Toutefois, certains avaient été spécifiquement sélectionnés pour leur pertinence en ce qui concerne l'aide alimentaire; ils ont été harmonisés par la voie des partenariats tels que celui du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'initiative concernant le suivi et l'évaluation normalisés pour les secours et les situations de transition. Les travaux en cours dans le domaine de la gestion axée sur les résultats doivent porter sur des questions telles que la définition de références, de cibles de base et comporter un examen de l'adéquation des indicateurs sélectionnés. En outre, le Rapport annuel d'exécution rendrait compte de la réalisation des priorités de gestion au niveau de l'Organisation dans son ensemble.

Rapport résumé de l'examen de l'initiative de décentralisation du PAM (2003/EB.3/3)

31. Le Secrétariat a présenté le rapport, établi suite à une demande du Conseil, en donnant un aperçu rapide du processus de décentralisation. Il a décrit la structure de l'examen et mis en lumière certaines de ses conclusions.
32. Le Conseil s'est dit satisfait du document et des recommandations qu'il contenait, ainsi que du processus de décentralisation dans son ensemble. Il a reconnu les problèmes que pose nécessairement un processus aussi difficile et pris note des progrès satisfaisants réalisés par le PAM jusqu'à présent.
33. Le Conseil a posé un certain nombre de questions, à savoir: Quel est l'impact de la décentralisation sur les bénéficiaires du PAM? Comment le PAM mesure-t-il la qualité? Le Programme prévoit-il de réévaluer les fonctions et les compétences au siège, dans les bureaux de pays et les bureaux régionaux? Quel est l'impact de la décentralisation sur la qualité des programmes et sur la rapidité et la justesse des décisions? Les petits bureaux de pays sont-ils en mesure de faire face à de nouvelles responsabilités? Quels effets la décentralisation a-t-elle sur les liens avec les gouvernements et les bénéficiaires? Comment la rentabilité est-elle prise en compte?
34. Il a été dans l'ensemble jugé essentiel de maintenir la communication entre le siège et le terrain. L'élaboration d'orientations normatives claires à l'intention des bureaux sur le terrain a été considérée comme cruciale et constituant une condition préalable au contrôle et à la transparence.



35. Le Conseil aurait aimé que la problématique hommes-femmes soit évoquée dans le rapport. Il a demandé à recevoir des chiffres précis et à jour et souhaite qu'une comparaison entre l'expérience acquise par le PAM et celle d'autres organisations soit entreprise.
36. Répondant à des questions, le Secrétariat a affirmé au Conseil que le PAM prenait à cœur la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de très grande qualité et que la gestion axée sur les résultats y contribuerait. S'agissant de la rentabilité, le Secrétariat a expliqué qu'il était difficile d'isoler les coûts liés à la décentralisation. Cependant, même si la décentralisation a eu un effet sur les dépenses, elle n'a eu aucune incidence sur le *personnel*. Concernant l'installation du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS), le Secrétariat a fait savoir que les chiffres indiqués dans le rapport devaient être mis à jour. D'ici le mois de décembre, 56 bureaux seraient reliés au système et le Programme prévoit une mise en réseau complète pour la fin de l'année. Aucune comparaison de l'expérience du PAM en matière de décentralisation avec celle d'autres organisations n'avait été prévue dans l'examen, mais le Secrétariat est convenu qu'il pourrait être utile de le faire.
37. En réponse aux nombreuses observations faites sur les questions d'effectifs de communication et de partage des connaissances, le Secrétariat a indiqué que l'augmentation apparente du nombre d'agents au siège résultait du renforcement des fonctions administratives et de gestion, qui étaient auparavant en sous-effectif. Il a souligné que le partage des connaissances constituait une priorité tant dans le Plan stratégique que dans le Plan de gestion biennal. Les "retraites" auxquelles participaient les hauts fonctionnaires et les comités de réaffectation du personnel étaient d'excellents moyens de favoriser la communication. S'agissant des transferts de personnel, le Secrétariat a indiqué que certaines fonctions exigent qu'un membre du personnel reste en place plus longtemps que cela n'était normalement prévu par la rotation du personnel. Lorsqu'il y a transfert de personnel, le PAM tient à ce que le mouvement ait lieu d'une région à l'autre, afin d'assurer le partage des connaissances.
38. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil de ses observations intéressantes. Il a réaffirmé l'importance qu'il attache à la décentralisation, en soulignant que le Plan de gestion et l'Examen des procédures de l'Organisation comprennent des éléments de décentralisation. Il a reconnu combien il importe de déléguer des pouvoirs aux directeurs de pays et de recruter davantage de personnel national. En 2004, l'accent sera mis sur la décentralisation au sein de l'Organisation, notamment s'agissant du renforcement de la gestion financière au niveau des pays et au niveau des régions. Le Directeur exécutif a également exprimé l'espoir que le Secrétariat soumettra le prochain rapport sur l'examen de la décentralisation d'ici la fin du premier semestre de 2005.

Politique du PAM en matière d'évaluation (2003/EB.3/4)

39. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que le Bureau de l'évaluation (OEDE) est désormais chargé de sa principale activité —l'évaluation— depuis la création de la nouvelle Division de la gestion axée sur les résultats, au début de cette année. Le document a pour objet de présenter une politique en matière d'évaluation et de préciser le rôle d'un bureau de l'évaluation indépendant dans une organisation décentralisée.
40. Lorsqu'il a approuvé le document, le Conseil a félicité le Secrétariat des résultats déjà obtenus et soulevé diverses questions.



41. Le Conseil a reconnu que l'évaluation est un processus de bilan général dans toute l'Organisation qui prend en compte les activités présentes et passées en vue d'améliorer la gestion future en relevant qu'au PAM l'évaluation est avant tout conçue comme une fonction de gestion et que les documents d'OEDE sont à la fois des outils de gestion et des comptes rendus. Le Conseil a approuvé l'affectation de fonds du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) ordinaire aux activités d'évaluation d'OEDE.
42. Plusieurs membres ont estimé nécessaire de faire d'OEDE un bureau indépendant relevant directement du Directeur exécutif; il serait indispensable de définir très précisément ses fonctions afin de renforcer la transparence et la responsabilisation et de créer un environnement caractérisé par une vue positive de l'évaluation. Dans ce nouvel environnement décentralisé, OEDE deviendrait le dépositaire de l'expérience en matière d'évaluation et communiquerait les enseignements tirés dans des synthèses des conclusions et des acquis qui seraient présentées dans un Rapport annuel d'exécution.
43. Le Conseil a pris note de la nécessité d'élaborer des procédures permettant à OEDE de devenir partie intégrante de l'Organisation et a demandé des éclaircissements au sujet des conclusions figurant au paragraphe 39 du document. Il a été suggéré que, pour assurer l'indépendance requise, le Directeur d'OEDE devrait être nommé par le Conseil.
44. Il a été suggéré de créer un sous-comité du Conseil d'administration pour examiner les questions se rapportant à l'évaluation et en rendre compte au Conseil, de façon à gagner du temps. Tout en reconnaissant que cette idée a du bon, le Président a estimé que le Conseil est chargé d'aborder directement les questions dont il est saisi, et il a souhaité éviter des décisions susceptibles d'entraîner une prolifération des sous-comités, que les règlements portant création des divers fonds et programmes n'encourageaient pas.
45. Le besoin de personnel spécialisé et expérimenté a été reconnu, et des questions ont été posées concernant le recrutement, l'expérience, les responsabilités, la durée d'occupation des emplois et les effets de la rotation normale du personnel.
46. Le Secrétariat a répondu aux questions en précisant qu'OEDE continuera à s'occuper des grandes évaluations et des évaluations thématiques, et à en rendre compte globalement au Conseil d'administration. En revanche, les bureaux régionaux et les bureaux de pays effectueront des évaluations, en suivant les directives arrêtées en matière de suivi-évaluation, déjà publiées par OEDE. Ces directives devront être mises à jour pour inclure de nouveaux modules sur les auto-évaluations et les évaluations en temps réel. La rotation du personnel sera décidée par la Division des ressources humaines de manière à éviter les conflits d'intérêt et à conserver les compétences en matière d'évaluation; des fonds ont été réservés pour les évaluations décentralisées dans les budgets des coûts d'appui directs (CAD) et, au fur et à mesure que la culture de l'évaluation se développera au sein de l'Organisation, les rivalités pour s'attribuer les mêmes ressources disparaîtront. Le Secrétariat a reconnu la complexité des évaluations interinstitutions mais en a souligné l'utilité; il cherchera à effectuer un plus grand nombre d'évaluations de ce genre en collaboration avec des partenaires et des parties prenantes. Il sera nécessaire de mettre les rapports d'évaluation de l'OEDE à la disposition du public en les affichant sur le site web externe du PAM.
47. Il a été convenu que la question du pourcentage des opérations faisant l'objet d'évaluations trouvera réponse ultérieurement. Trois points devront être examinés plus avant: i) l'indépendance d'OEDE et sa position au sein de l'Organisation; ii) la question du temps que le Conseil peut consacrer à l'évaluation et la nécessité de créer un sous-comité; et iii) la question des compétences du personnel, dont dépend la qualité des évaluations. Le Conseil a décidé de revenir sur ces points, lorsqu'un rapport lui sera présenté à sa session de février 2004, après des échanges de vues avec le groupe chargé de la gouvernance.



Suites données aux résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale concernant les mesures à prendre par les Conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies—Problèmes et options envisageables (2003/EB.3/5)

48. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a décrit les deux options qui avaient été proposées pour la méthode et le calendrier concernant la présentation des rapports du PAM sur les suites données aux résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Conférence et du Conseil de la FAO: soit conserver la procédure actuelle en deux étapes, soit adopter une procédure en une seule étape.
49. Le Président a indiqué que le Bureau a soutenu la deuxième option, telle qu'elle est exposée dans le projet de décision.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005 (2003/EB.3/6)

50. Le Secrétariat a présenté le Plan de gestion qui représente le budget pour les deux premières années que couvre le Plan stratégique (2004–2007), en soulignant qu'il était piloté par les besoins, à base zéro et axé sur les bénéficiaires, et en faisant observer qu'il reflétait les engagements approuvés par le Conseil, mais qu'il ne pouvait pas tenir compte des urgences imprévisibles.
51. Le Conseil a accueilli favorablement le document et a exprimé son appréciation pour sa qualité et pour les progrès accomplis dans le sens d'un budget axé sur les résultats. Le Conseil a néanmoins estimé qu'il était encore possible de réaliser des améliorations, et en particulier qu'il était nécessaire d'inclure une matrice des résultats escomptés en regard des priorités de gestion et des indicateurs relatifs au VIH/SIDA. Le Secrétariat a fait valoir que ce document était le produit de la première application par le PAM de l'approche de budgétisation à base zéro, et qu'il faudrait sans doute deux cycles budgétaires pour que les avantages de cette solution se dégagent pleinement. Le Secrétariat s'est engagé à travailler à la matrice de résultats demandée pour ce qui est des priorités de gestion et à en rendre compte au Conseil en temps opportun; le travail avec des collègues d'autres organes des Nations Unies sur les indicateurs relatifs au VIH/SIDA était déjà engagé.
52. Le Secrétariat a expliqué que le niveau sans précédent des opérations en 2003 avait durement éprouvé les ressources du Programme et avait mis en évidence la nécessité d'un renforcement additionnel des capacités. Plusieurs membres du Conseil ont exprimé leur soutien à l'égard des initiatives de renforcement des capacités et de pérennisation des postes. La création d'un quatrième poste de Sous-Secrétaire général a été pleinement approuvée.
53. Au sujet de la disponibilité de ressources, il a été noté que le nouveau Département de la mobilisation de fonds et de la communication chercherait à étendre la base de donateurs en travaillant avec les donateurs émergents et avec le secteur privé. Il a été convenu que le Conseil serait consulté en ce qui concerne les engagements avec le secteur privé. Pour ce qui est de la détermination des priorités, certains membres ont exprimé des inquiétudes quant à savoir de quelle manière les priorités seraient appliquées en cas de coupes budgétaires; le Conseil a estimé avec détermination que le Secrétariat devrait le consulter au sujet du choix des priorités dans le cadre du processus consistant à maintenir le contact au sujet de l'évolution de la situation financière et des décisions à prendre. Il a été décidé de faire figurer dans le résumé les priorités nommément citées au cours du débat:



l'évaluation des besoins d'urgence, l'ACV, le suivi et l'évaluation, la préparation aux situations d'urgence, la gestion financière —en particulier sur le terrain— l'attention et les ressources consacrées à la gestion axée sur les résultats, et la sécurité.

54. Dans le débat portant sur l'utilisation du Compte de péréquation AAP, le Conseil a noté qu'il se trouvait sur un territoire nouveau pour ce qui était de sa gestion et de l'évaluation des choix qui se présentaient. Le Secrétariat a formulé une proposition relative à la gestion du Compte de péréquation AAP dans les circonstances actuelles; le Conseil a souligné que la décision actuelle ne limitait nullement son pouvoir d'utiliser les ressources du compte de manière différente dans l'avenir.
55. Le débat au sujet des effets des variations des taux de change sur les dépenses de personnel s'est axé sur la question de savoir si la méthodologie d'évaluation bipartite appliquée par la FAO serait utile au PAM. Le Secrétariat a expliqué que les écarts de coûts sont relatifs aux dépenses de personnel AAP, à savoir principalement le personnel basé à Rome, qui sont budgétisées comme coûts standard mais payées en euros; les coûts effectifs pourraient être inférieurs aux montants budgétisés, selon les mouvements du change. De par la nature du PAM, organisation à financement volontaire, le mécanisme qu'il sera proposé d'adopter pour la FAO à sa conférence de novembre ne lui est pas applicable dans les circonstances actuelles.
56. Le Secrétariat a déclaré que son approche en ce qui concerne les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements visait à créditer les pays en qualité de donateurs et à permettre l'utilisation de ces contributions dans le pays donataire. Cette approche, toutefois, devrait prendre en compte les accords en vigueur conclus au niveau national.
57. L'affectation d'une enveloppe de 20 millions de dollars au renforcement de la sécurité a été fortement soutenue; les détails seront communiqués prochainement.
58. Certains éléments de la proposition de budget dont était saisi le Conseil devront être ajustés à la lumière des décisions à prendre en ce qui concerne l'Examen des procédures de l'Organisation; le Secrétariat fera une proposition formelle en ce qui concerne cet examen à la première session ordinaire du Conseil, en février 2004.
59. Le Conseil a jugé important d'avoir l'occasion d'examiner le Plan de travail du Bureau de l'évaluation. Certains membres ont proposé de mettre davantage l'accent sur les opérations de secours et moins sur les programmes de pays; il est utile de mener davantage d'évaluations des portefeuilles de pays, mais l'efficacité des opérations de secours dans un portefeuille doit être atténuée; les deux évaluations en temps réel prévues ont été accueillies favorablement. Étant donné le caractère technique des évaluations actuellement entreprises, on s'est demandé si le PAM dispose lui-même de compétences suffisantes en matière d'évaluation: le nombre d'évaluations de terrain proposées (64, dont 18 évaluations de terrain devant être gérées par OEDE), semble bien élevé pour l'exercice biennal; les bureaux de région auraient besoin d'aide pour les mener à bien et la planification et le calendrier des évaluations pourraient poser des problèmes. En conséquence, une délégation a estimé que le plan de travail pourrait être revu de façon à être moins ambitieux.
60. Il a été proposé que le Conseil envisage d'établir un pourcentage cible pour les opérations devant être menées par OEDE en respectant des délais fixés. Des informations ont été demandées sur le champ couvert par les évaluations actuellement et sur la taille du Bureau de l'évaluation par rapport à ceux des autres organisations.



61. Le Conseil s'est déclaré satisfait de la souplesse du plan de travail, mais il a estimé que le nombre d'évaluations portant sur les opérations de secours était bas, et qu'il serait souhaitable de prévoir davantage d'évaluations thématiques. Des éclaircissements ont été demandés au sujet des critères de sélection des pays et des opérations à soumettre à une évaluation.
62. Le Secrétariat a indiqué que les plans d'évaluation régionale ont été établis en consultation avec les bureaux régionaux. OEDE estime que le coût net des évaluations décentralisées, y compris des auto-évaluations, s'élève à environ 1 million de dollars pour l'exercice biennal. OEDE mènera à bien l'évaluation de 30 des 40 programmes de pays de première génération d'ici la fin du prochain exercice biennal; il n'est pas prévu d'évaluer régulièrement les programmes de pays de deuxième génération. On estime qu'au maximum 75 pour cent des opérations de secours seront soumises à évaluation au cours de la période de quatre ans 2002–2005.
63. Les effectifs d'OEDE —un directeur et six fonctionnaires du cadre organique— sont comparables à ceux des autres organisations des Nations Unies basées à Rome. OEDE sera renforcé en 2004 lorsque le poste P-5 sera pourvu. Le bureau s'est engagé à tenir compte des suggestions formulées, y compris de la proposition tendant à accorder une plus grande place aux opérations d'urgence.
64. Les évaluations menées en Érythrée et au Rwanda porteraient en grande partie sur des opérations de secours. La demande d'entreprendre de nouvelles évaluations thématiques a été notée. L'évaluation de l'aide alimentaire et du développement menée par plusieurs donateurs et dirigée par l'Allemagne, pourrait porter sur certains des programmes de pays proposés et étudier le contexte propre à chaque pays, notamment en rapport avec les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté. L'insertion dans le plan de travail de l'évaluation par pays de l'aide alimentaire et du développement sera examinée.
65. Le Secrétariat a souligné que certains membres manquent peut-être de cohérence lorsqu'ils encouragent le PAM à se lancer davantage dans le processus de simplification et d'harmonisation (y compris les évaluations du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement) en critiquant en même temps la poursuite de l'évaluation des programmes de pays par OEDE.
66. Au terme des débats, le Président a estimé que le Plan de travail du Bureau de l'évaluation gagnerait à être discuté plus en profondeur; les délégués devraient, s'ils le désirent, s'entretenir avec le Directeur du Bureau de l'évaluation avant que le Conseil ne débattre de son propre programme de travail, moment auquel le présent document pourra être revu.

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen de la stratégie du PAM en matière de ressources humaines (2003/EB.3/7)

67. Le Commissaire aux comptes a présenté ce point en expliquant qu'il s'agissait du premier rapport publié avant la fin de l'exercice biennal, procédure qui fait partie du nouveau système de publication visant à ce que le rapport d'audit biennal soit disponible par plus petites livraisons.
68. Le Commissaire aux comptes a donné un bref aperçu de l'état d'avancement du contrôle en général. Le rapport à l'examen, qui correspond au programme de travail communiqué au Conseil en février 2003, montre que le PAM a élaboré une stratégie complète et bien conçue et avance dans sa mise en œuvre.



69. Le Secrétariat a accueilli avec satisfaction le rapport du Commissaire aux comptes et attend avec intérêt d'examiner la suite donnée aux recommandations qui y sont formulées et les progrès accomplis.
70. Le Conseil a accueilli favorablement cet intéressant rapport, et a considéré que sa présentation précoce pouvait servir d'exemple à d'autres organisations; il a exprimé l'espoir que le Secrétariat mettra en œuvre les recommandations qu'il contient. Il a apprécié la recommandation tendant à ce que le PAM envisage d'adopter des approches plus novatrices, notamment le partenariat, la sous-traitance et les arrangements fournis par l'acheteur. Le Conseil a vivement souhaité voir comment le PAM relèvera de façon souple, efficace et économique les défis identifiés dans le rapport.
71. En réponse à des questions, le Secrétariat a fait savoir que le PAM a entrepris un examen de la situation du personnel recruté au plan local et doit formuler une politique à ce sujet dans un délai de six mois. Pour ce qui est de la sous-traitance des services de personnel, le Secrétariat a expliqué que le Programme pratique déjà une forme de sous-traitance en ayant recours à des partenaires de réserve et qu'il examinera la question des arrangements fournis par les acheteurs.
72. Le Directeur exécutif a développé ce point et expliqué que le Programme s'est attaché à renforcer ses activités fondamentales de façon à pouvoir agir avec souplesse et offrir un soutien au personnel en place dans les bureaux décentralisés du monde entier. Le PAM considère que la question d'un traitement équitable du personnel revêt une importance capitale et a l'intention d'analyser cette question à l'avenir.

Deuxième rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport de vérification pour 2000–2001 (2003/EB.3/8)

73. Le Secrétariat a déclaré que le Commissaire aux comptes a formulé 36 recommandations dans son rapport, dont deux tiers ont été mises en application; les autres sont en voie de mise en œuvre. Compte tenu de la lourde charge de travail et des calendriers de mise en œuvre des systèmes, la mise en œuvre de certaines d'entre elles a été reportée au premier trimestre de 2004.
74. Le Président a attiré l'attention sur l'utilité de la formule adoptée par le Commissaire aux comptes, formule appliquée dans d'autres institutions basées à Rome selon laquelle les recommandations sont classées par ordre de priorité avec des délais précis pour les mesures à prendre.
75. Le Conseil n'a formulé aucune observation. Reconnaissant que le Secrétariat avait bien travaillé, il a pris note du document.

Les mécanismes de supervision: pratiques optimales (2003/EB.3/9)

76. Le Secrétariat a présenté le document intitulé "Les mécanismes de supervision: pratiques optimales" et a souligné que les études et les publications récentes ainsi que les lois promulguées dans certains pays confirment que les quatre thèmes traités dans ce document sont effectivement ceux qui retiennent le plus l'attention dans les secteurs aussi bien privé que public.
77. Le Commissaire aux comptes a considéré qu'il s'agissait d'une étude utile et d'une bonne base pour l'examen des questions liées à la gouvernance de l'Organisation. Le rapport met en lumière trois thèmes. Premièrement, pour ce qui est des responsabilités en matière de bonne gouvernance, la gestion des risques relève effectivement d'une bonne gestion. La gestion des risques doit englober tous ceux auxquels une organisation est confrontée, et pas



seulement les risques financiers, et les responsabilités à cet égard incombent à la direction générale. Deuxièmement, s'agissant de l'obligation redditionnelle, il est important de veiller à ce que les risques soient pris en compte et que les systèmes de contrôle fonctionnent bien. À cette fin, la direction pourrait publier un état annuel du fonctionnement des mesures de contrôle, qui comprendrait un rapport sur la gestion des risques, et serait examiné par le Commissaire aux comptes. Troisièmement, il faut s'assurer que la direction s'emploie bien à identifier et à atténuer les risques et à appliquer les mécanismes de contrôle; cette tâche fait partie des activités du Conseil d'administration mais aussi du vérificateur interne des comptes et du Commissaire aux comptes. Des comités d'audit peuvent également participer à cette tâche et surveiller eux-mêmes les activités du vérificateur interne pour veiller à ce que les normes requises soient appliquées. Dans le secteur privé, les comités d'audit se composent de membres indépendants et, dans le secteur public, ils comprennent à la fois des membres internes et des membres externes sélectionnés dans le secteur professionnel.

78. Le Président a mis en relief les observations formulées par le Comité financier de la FAO, et en particulier le fait que la gestion des risques était incluse dans le Plan stratégique et que le Conseil devrait s'occuper attentivement de cette question.
79. Le Directeur exécutif a annoncé que le PAM fera le nécessaire pour établir à l'intention du Conseil un exposé annuel de l'adéquation des mesures et des systèmes de contrôle en place. La décentralisation des activités du PAM impose la préparation d'un tel exposé, et il est manifestement juste qu'un document de ce type soit soumis au Conseil. Le Directeur exécutif a été d'avis qu'il serait vraiment nécessaire d'envisager de créer un comité d'audit externe étant donné la nature particulière d'un tel organe.
80. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance de l'Organisation en adoptant les pratiques optimales. Ils se sont félicités que le Directeur exécutif ait l'intention d'élaborer un exposé du contrôle interne et d'étudier la création d'un comité d'audit externe. Sur ce dernier point, ils ont considéré qu'à défaut de créer un comité extérieur, la meilleure solution consisterait à incorporer des membres indépendants de l'extérieur au comité d'audit interne. Par ailleurs, les membres ont souligné l'importance de la gestion des risques et la nécessité pour toute la direction de participer à cette tâche si l'on voulait qu'elle soit pratiquée avec succès. Un membre a souligné qu'il fallait continuer à renforcer les capacités, la formation et les pouvoirs des services de contrôle interne du PAM.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

81. Le Secrétariat a présenté un aperçu global de la situation dans la région. Les dépenses sociales publiques sont élevées dans les divers pays, mais elles ont baissé au cours de ces dernières années par suite du ralentissement de l'activité économique en Amérique latine. En dépit de l'amélioration escomptée des disponibilités alimentaires, neuf pays au moins ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire d'ici à 2015. Une étude conduite par l'UNICEF a révélé que l'état nutritionnel varie au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre. Les résultats de cette étude et d'autres études serviront à améliorer le ciblage des bénéficiaires.



82. En Bolivie, où un nouveau président vient de prendre ses fonctions et un nouveau gouvernement vient d'être formé, la situation redevient normale malgré des pertes touchant l'infrastructure s'élevant à 5 millions de dollars. Le Secrétariat a remercié les donateurs pour leurs contributions en Amérique centrale, mais il a signalé qu'en ce mois d'octobre, cinq ans après le passage du cyclone Mitch qui a dévasté la région, le faible cours du café et les inondations freinent toujours la reprise complète de l'économie. En 2004, le PAM œuvrera avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge dans ces pays. La situation en Haïti est toujours aussi préoccupante. Aucun fonds n'a encore été mobilisé pour financer le programme de pays prévu, et les fonds alloués à l'IPSR sont très modestes. Cette question devrait faire l'objet d'une discussion approfondie pendant la consultation sur les ressources vendredi prochain.
83. Le Directeur exécutif a saisi cette occasion pour remercier le Nicaragua d'avoir accueilli le bureau régional du PAM pendant de nombreuses années, et également le Panama qui accueille le nouveau bureau. Il a promis que cette région du monde bénéficiera d'une attention soutenue, et il a rappelé au Conseil les conditions de détresse dans lesquelles vivent les personnes déplacées à l'intérieur de la Colombie. Le PAM travaillera en collaboration avec les autres organisations des Nations Unies.
84. Le Conseil a remercié le Secrétariat de cet exposé et du travail considérable accompli par le bureau régional. Il s'est félicité de la nouvelle présentation par région des points inscrits à l'ordre du jour.
85. Le Conseil a insisté sur l'urgence de la situation en Haïti et a invité les donateurs à se manifester en soutenant les opérations du PAM dans ce pays.
86. Le Conseil a appuyé la stratégie de mobilisation des ressources basée sur les évaluations conjointes des ressources pouvant être mobilisées à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. On a estimé que le PAM doit continuer de répondre aux besoins des pays à revenu intermédiaire où il existe des îlots d'insécurité alimentaire.
87. Répondant à des questions, le Secrétariat a expliqué qu'il travaille en collaboration avec l'UNICEF. Un mémorandum d'accord a été signé et un groupe de travail a été établi pour examiner les questions opérationnelles, en particulier celle des secours en Amérique centrale avec l'appui technique de l'UNICEF.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION EUROPE ORIENTALE

88. Le Secrétariat a souligné combien les conditions de vie sont difficiles dans la région. Une stratégie de retrait a été mise en place dans les Balkans, et les opérations ont pris fin au Kosovo et en Macédoine; ces activités avaient été judicieusement planifiées et les préoccupations des bénéficiaires et du personnel pleinement prises en compte. Le PAM s'apprête à se retirer de Serbie et du Monténégro en mars 2004. En Albanie, l'ampleur de la pauvreté et du chômage reste considérable, comme l'indique le grand nombre de personnes se portant volontaires pour des activités vivres-contre-travail; les opérations se poursuivront donc après la fin du projet en cours. En Tchétchénie, la situation reste imprévisible, et un nombre important de personnes déplacées et d'autres personnes vulnérables ont besoin d'aide. La République est classée en régime de sécurité de Phase V, de sorte qu'aucun agent des Nations Unies ne pouvait y être envoyé en poste et que les visites de terrain ont été limitées. Les conditions de vie sont extrêmement difficiles: le PAM continuera de fournir une aide alimentaire indispensable à 290 000 personnes.



89. L'aide est également essentielle pour de nombreuses personnes dans le sud du Caucase, notamment en Arménie et en Azerbaïdjan, où la situation continue à osciller entre guerre et paix. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont un bon nombre se trouve dans une situation désespérée, reçoivent une assistance du PAM. Les évaluations de la vulnérabilité réalisées en Arménie ont montré qu'il était nécessaire de poursuivre l'aide; une nouvelle opération suivra donc le programme en cours. Les réfugiés de Tchétchénie et les populations touchées par la guerre en Abkhazie reçoivent une aide en Géorgie dans le cadre d'un programme de secours et de redressement. Le Bureau pour l'Europe orientale est venu en aide à 1,3 million de bénéficiaires; la filière d'approvisionnement ne pose pas de problème.
90. Les opérations de retrait étant terminées et compte tenu de l'achèvement imminent des opérations en Serbie et au Monténégro, il n'est pas nécessaire d'avoir un bureau séparé. Par conséquent, à compter de janvier 2004, les opérations encore en cours dans le Caucase seront confiées au Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (ODC).
91. Le Conseil a noté la nécessité de lancer de nouvelles activités du PAM en Europe orientale, où l'agriculture emploie 50 pour cent de la main-d'œuvre et fournit une part importante du produit intérieur brut, et où l'apport calorique par habitant est faible dans plusieurs pays. Les pays de la Liste E ont exprimé le vœu qu'à l'avenir le PAM entreprenne de nouvelles activités dans la région. Le Secrétariat a pris note de ces observations et y donnera suite.
92. Le Directeur régional sortant a remercié tous ses collègues pour l'appui qu'ils lui ont apporté au fil des ans. Le Directeur exécutif a clos la session en lui rendant chaleureusement hommage, hommage auquel se sont associés les membres du Conseil.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION MEDITERRANEE, MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE

93. Le Secrétariat a souligné l'ampleur de l'insécurité, des souffrances et des conflits dans la vaste zone géographique couverte par ODC, auxquels le PAM a réagi en lançant des opérations d'une envergure sans précédent: la valeur des opérations se chiffrait à 3,4 milliards de dollars, dont 95 pour cent consacrés aux opérations d'urgence, aux IPSR, aux opérations spéciales et à l'aide bilatérale, et 5 pour cent aux activités de développement.
94. L'ampleur des nouvelles interventions du PAM en Iraq a été décrite; le coût de ces opérations a cependant eu des répercussions pour d'autres activités en cours ailleurs. Trois activités du PAM ont été cruciales pour le succès de cette opération: les services aériens humanitaires des Nations Unies, le Centre logistique conjoint des Nations Unies et les technologies d'information. Le PAM participe à l'acquisition de la récolte de blé iraquien; le cycle de livraison est actuellement en cours. L'opération d'urgence devait prendre fin en octobre 2003, mais a été prolongée jusqu'à la fin de l'année, sans engagement supplémentaire. Le programme "pétrole-contre-nourriture" doit prendre fin le 21 novembre 2003, date à laquelle le PAM transférera la renégociation des contrats d'aide alimentaire à l'autorité provisoire de la coalition/Ministère du commerce à Bagdad. Le PAM entend participer à la reconstruction de l'Iraq, en appuyant des programmes alimentaires et nutritionnels en milieu scolaire et en apportant un appui technique consultatif à l'autorité provisoire de la Coalition/Ministère du commerce en matière de gestion de la logistique, de filière des produits, de passation de marchés ainsi que d'analyse de la pauvreté et de la



sécurité alimentaire. L'attentat du 19 août a perturbé les activités qui se poursuivent néanmoins à un niveau réduit. Le Secrétariat a rendu hommage au personnel du PAM travaillant en Iraq pour son courage dans des conditions extrêmement difficiles et il a remercié les donateurs et les gouvernements des pays voisins pour leur appui.

95. En Afghanistan, de bonnes pluies ont amélioré la situation alimentaire mais la pauvreté, l'insécurité et la vulnérabilité restent le lot de millions de personnes, en particulier dans le sud et le centre du pays. Les opérations se réorientent vers le redressement, mais le risque de reprise de la crise n'a pas disparu dans certaines régions. La préparation de la saison hivernale est en cours, et 38 800 tonnes de produits alimentaires ont déjà été stockées sur place.
96. La mission d'évaluation dans le Territoire palestinien occupé a constaté que les restrictions imposées aux déplacements avaient de graves effets sur la sécurité alimentaire. La livraison des produits a toujours été difficile, mais les actions israéliennes récentes les ont rendues quasi impossibles. La nouvelle opération d'urgence prévue pour juillet 2003 ciblait 530 000 personnes afin de préserver leurs avoirs et d'éviter la dégradation de la situation des femmes et des enfants.
97. Des opérations de secours et de redressement sont en cours au Tadjikistan, en Iran, au Pakistan, au Yémen et en Algérie. Les réfugiés bénéficient d'une assistance, distribuée en partie par des ONG. Il existe des programmes de pays pour l'Égypte, le Yémen et le Pakistan, et des projets dans d'autres pays. Le développement agricole est l'objectif principal visé en Égypte par le biais de la mise en culture de nouvelles terres et, en Jordanie et en Syrie, par celui de l'accroissement de la production. Au Yémen et au Pakistan, on vise tout particulièrement les femmes. Nombre d'interventions de secours et de redressement et de programmes de pays manquent fortement de ressources; ce problème sera examiné avec les donateurs au cours des consultations sur les ressources.
98. Le Conseil a remercié ODC pour son travail. Il a déploré la situation dans le Territoire palestinien en espérant que le PAM continuera à fournir une aide aux Palestiniens. Il a transmis ses condoléances et sa sympathie aux victimes de l'attaque en Iraq. Le Conseil a également demandé quand l'opération d'urgence en Iraq prendrait fin et si le programme pétrole-contre-nourriture se poursuivrait, si le bureau du Maroc fermerait et comment ODC prendra en compte les îlots de famine et les besoins des groupes vulnérables dans la région.
99. Le Secrétariat a répondu que l'opération d'urgence en Iraq sera prolongée jusqu'à la fin de l'année. Les contrats pétrole-contre-nourriture ont été négociés pour garantir des livraisons de produits alimentaires jusqu'en juin 2004 et le PAM continuera de renégocier les contrats d'aide alimentaire jusqu'à l'expiration du mandat en cours au titre de la résolution 1483 du Conseil de sécurité, soit le 21 novembre 2003. Le bureau du Maroc fermera à la fin de 2003 mais pourrait être rouvert en cas d'urgence et si l'aide du PAM était demandée. Dans le cadre de la stratégie de concentration des activités du PAM, les activités financées dans d'autres pays par les ressources multilatérales seront réduites, mais les bureaux ne seront pas fermés tant que des ressources pourront être mobilisées localement, par exemple par des programmes de conversion de créances ou des fonds du secteur privé.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

100. Le Secrétariat a donné un aperçu de la situation en Afrique australe où le PAM est actif dans dix pays comptant une population totale de 123 millions de personnes. Six de ces pays sont couverts par une opération d'urgence régionale, qui accuse de graves déficits de ressources et devrait faire l'objet de discussions lors de la consultation sur les ressources de vendredi.
101. Le VIH/SIDA est toujours un fléau dans la région où se trouvent neuf des dix pays enregistrant la plus forte prévalence du monde, plusieurs pays ayant des taux supérieurs à 30 pour cent. Cette situation a des répercussions très lourdes sur les indicateurs de développement, et devrait encore s'aggraver. Pour faire face à la pandémie, le bureau régional prépare actuellement une IPSR conçue pour venir en aide aux populations vulnérables vivant dans des zones fortement touchées par le SIDA.
102. Le Secrétariat a décrit les opérations d'urgence, les IPSR ainsi que les opérations spéciales actuellement mises en œuvre dans la région par le PAM, puis il a exposé la situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire qui règne au Mozambique et au Zimbabwe; la situation d'urgence liée à la sécheresse à Madagascar qui est souvent oubliée; et la nouvelle répartition prévue des responsabilités concernant la République-Unie de Tanzanie au sein du Bureau régional ODK, qui prendra effet en janvier 2004. Le Bureau régional de coordination interinstitutions pour l'Afrique australe a été cité comme mécanisme important de coordination de l'aide multisectorielle dans la région. Les efforts menés pour renforcer la collaboration avec la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) ont également été mentionnés.

Rapports d'évaluation

⇒ **Rapport résumé sur l'évaluation en temps réel de la réaction du PAM à la crise en Afrique australe en 2002–2003 (opération d'urgence 10200.0) (2003/EB.3/14)**

103. Le Secrétariat a donné un aperçu de l'initiative pilote menée par OEDE, l'évaluation en temps réel d'une des plus grandes opérations d'urgence mises en œuvre par le PAM. Cette évaluation, axée sur les processus, vise à fournir immédiatement des informations de retour aux responsables à mesure que l'opération se déroule. Elle a encouragé la réflexion personnelle et l'apprentissage au niveau de l'institution, même dans les situations d'urgence. Le Secrétariat a fait ressortir la complexité de cette évaluation en temps réel et a annoncé que le Bureau de l'évaluation prévoit de faire le bilan de cette expérience au cours des prochains mois en vue d'améliorer les méthodes et l'approche.
104. Les résultats de l'évaluation ont alors été exposés. Les déficits de production, les pluies irrégulières, la faiblesse de la gouvernance ont été considérés comme des causes de l'insécurité alimentaire dans les six pays couverts par l'opération d'urgence d'Afrique australe. La mission chargée de l'évaluation en temps réel a conclu que les évaluations préalables des besoins pour cette opération d'urgence sont crédibles et que les comités d'évaluation de la vulnérabilité dirigés par la SADC constituent un exemple sans précédent de collaboration et de coopération réussies entre institutions.



105. Les retards avec lesquels les distributions ont commencé sont imputables à la nécessité d'organiser des filières d'approvisionnement et des moyens logistiques appropriés; aux complications suscitées par le problème des organismes génétiquement modifiés et enfin à l'absence de partenaires d'exécution ou à leurs capacités limitées. Le problème des organismes génétiquement modifiés a eu un effet secondaire positif: il a donné l'occasion d'accroître les achats régionaux et d'enrichir les céréales distribuées.
106. Le Conseil d'administration a appuyé l'évaluation en temps réel qui, à son avis, permet d'appliquer rapidement des mesures correctives aux opérations en cours et manifeste la volonté de tirer les leçons de l'expérience du PAM. Il s'est félicité de la transparence de ce type d'évaluation en exprimant l'espoir que d'autres suivront. Il a approuvé les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation en espérant que le PAM leur donnerait suite.
107. En réponse à diverses questions et observations, le Secrétariat a donné au Conseil d'administration l'assurance que le PAM prend au sérieux la nécessité de communiquer avec toutes les ambassades dans les six pays en cause. L'absence de plan d'achats locaux approprié s'explique par le fait qu'au début de l'opération d'urgence le cours du maïs en Afrique australe s'établissait à environ 180 dollars par tonne alors qu'à la fin de cette opération il était tombé à 120 dollars par tonne; cette baisse a évidemment modifié les possibilités d'effectuer des achats au niveau local ou régional. Le Secrétariat a également assuré que tous les produits alimentaires acquis en Afrique australe sont accompagnés d'un certificat attestant l'absence d'organismes génétiquement modifiés. Il a donné l'assurance que le PAM n'entend nullement appliquer une approche uniforme aux opérations de la région car, même dans une région aussi homogène que l'Afrique australe, il adapte ses méthodes à chaque pays.
108. En ce qui concerne les enseignements à tirer de l'évaluation en temps réel, le Secrétariat a déclaré que cette méthode a été utile pour dégager les difficultés provoquées par les systèmes informatisés comme le système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements des produits et WINGS, et l'insuffisance de la formation concernant ces systèmes. Le Secrétariat s'est également rendu compte qu'il n'était pas opportun d'entreprendre trop tôt une évaluation en temps réel lorsqu'on n'avait encore pas assez d'informations pour tirer des conclusions et que l'évaluation risquait de perturber l'opération en cause.

Questions opérationnelles

⇒ Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Angola 10054.2 (2003/EB.3/15), et Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Zambie 10071.1 (2003/EB.3/16)

109. En Angola, le PAM tend à fournir une aide en 2004 et 2005 à 1,3 million de bénéficiaires, dont 800 000 personnes réinstallées. Avec le concours du Ministère de l'éducation, il compte être en mesure de contribuer puissamment à encourager les enfants à recommencer à fréquenter régulièrement l'école.
110. L'IPSR Zambie a été conçue pour fournir une aide aux réfugiés actuellement accueillis par le gouvernement de ce pays. En 2004, des vivres devront être fournis à un nombre estimatif de 108 000 réfugiés provenant surtout d'Angola et de la République démocratique du Congo. Le retour des réfugiés angolais dans leurs foyers est entravé par la situation difficile des zones les plus isolées de l'est du pays. Le Haut Commissariat des Nations



Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM renforceront l'assistance à ces populations en 2004 dans l'espoir d'accélérer les retours volontaires.

111. Le Secrétariat a signalé que l'IPSR proposée en Zambie est un des cinq cas dans lesquels le PAM se chargera, à titre pilote, de la gestion directe des vivres dans les camps qui était jusqu'alors assurée par le HCR.
112. Le Conseil d'administration a souligné combien il est nécessaire que les donateurs continuent d'offrir leur concours en Angola et en Zambie. Il a appuyé la démarche du PAM et invité instamment les collègues à collaborer à cette action. Il a réaffirmé son soutien aux deux IPSR.
113. Le Secrétariat a répondu aux questions et observations formulées par le Conseil d'administration à propos de l'**IPSR Zambie**. Ainsi, il a expliqué que la distribution des terres relève du pouvoir royal et non du gouvernement de sorte que le HCR et le PAM n'ont pas pu entreprendre de négociations au niveau national. Les terres sont assignées par le HCR et le pouvoir royal selon l'ordre de présentation des demandes, aux personnes valides et famille par famille. Des intrants sont fournis aux personnes qui ont reçu des terres et ce processus est en grande partie encadré par le HCR et mis en œuvre par des organisations non gouvernementales partenaires.
114. Le Secrétariat a expliqué que l'IPSR Zambie comporte une initiative pilote dans le cadre de laquelle le PAM prendra en charge la gestion des points de livraison avancés qui était jusqu'alors assurée par le HCR. Le Programme aura donc plus de pouvoir sur la distribution des vivres et il est prévu que les comités de réfugiés comprendront 70 pour cent de femmes. Le PAM devra assurer la responsabilité de la distribution de vivres dans les camps de réfugiés des quatre autres pays: le Kenya, l'Ouganda, le Pakistan et la Sierra Leone.
115. Le PAM et le HCR envisagent de lancer des activités vivres-contre-travail dans les communautés d'accueil et cette composante a besoin d'un appui renforcé. Le PAM travaille actuellement avec la Banque mondiale pour l'encourager à orienter une partie de ses dépenses dans le secteur social vers ces activités vivres-contre-travail et il envisage de destiner certaines activités de ce genre inscrites dans le programme de pays aux communautés locales qui vivent aux alentours des camps de réfugiés.
116. Le Secrétariat a annoncé que le PAM a appuyé un programme d'alimentation scolaire au niveau des communautés en faveur des orphelins. Le PAM fournit actuellement des vivres à 200 000 orphelins, et souhaite augmenter ce chiffre.
117. Le Secrétariat a également répondu aux observations formulées par le Conseil d'administration au sujet de l'**IPSR Angola**. Il a reconnu qu'il est important de faire participer les ONG à l'exécution et à la logistique. Le Programme réexaminera le taux de recouvrement des dépenses de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) en novembre afin de prendre en compte l'évolution de la répartition des transports entre voie terrestre et voie aérienne. En réponse à une question concernant les actions entreprises par le PAM et la FAO pour contribuer à accroître la productivité agricole, le Secrétariat a informé le Conseil d'administration que les deux organisations travaillent actuellement de concert à mettre en œuvre un programme concernant les semences et les outils afin que la récolte soit suffisante l'année prochaine. Le PAM travaille également en étroite collaboration avec la FAO pour l'évaluation des récoltes. En réponse à une question relative aux transports aériens, le Secrétariat a déclaré que le PAM continuera d'utiliser les corridors de Luanda et de Lobito pour assurer les transports nécessaires et que les opérations spéciales complémentaires qui concernent le transport des passagers et du fret ont absolument besoin de ressources.



118. Le Conseil d'administration a demandé quelle sera la stratégie de retrait du PAM. Le Secrétariat a expliqué que ce retrait devrait s'effectuer progressivement et élément par élément. Ainsi, le PAM étudie avec le Ministère de l'éducation la prise en charge par le gouvernement de la composante d'alimentation scolaire dans certaines provinces.
119. En qualité de Président du groupe thématique qui s'occupe du SIDA en Angola, le PAM prépare actuellement l'approche intégrée que les Nations Unies devraient adopter pour appuyer la Commission VIH/SIDA créée récemment et le plan stratégique national.
120. Un membre du Conseil d'administration a demandé si le Secrétariat présentera un rapport d'activité sur l'IPSR Angola à sa troisième session ordinaire de 2004. Le Secrétariat a confirmé qu'un rapport de ce genre sera communiqué au Conseil.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

121. Le Secrétariat a exposé dans les grandes lignes la situation dans la région où le PAM met actuellement en œuvre cinq programmes de pays, deux projets de développement, dix IPSR, sept opérations d'urgence et six opérations spéciales pour un coût total de 1,6 milliard de dollars. Neuf des 11 pays de la région ont un bas niveau de production vivrière, et tous figurent au bas de l'indice du développement humain.
122. La paix reste difficile à instaurer au Burundi, qui a connu en juillet les pires conflits internes depuis 1994. À Djibouti, 7 000 personnes vivant dans des camps de transit ont encore besoin de l'aide du PAM. La sécheresse pose toujours un problème en Érythrée, mais certains signes indiquent que les récoltes pourraient être meilleures. Les prévisions pour l'Éthiopie étaient plus favorables que celles de l'année passée, mais il est primordial de trouver une solution au problème chronique des pénuries alimentaires du pays. L'accord de paix conclu en République du Congo est toujours respecté. Au Rwanda, les changements politiques survenus — adoption d'une nouvelle constitution, élection d'un nouveau président et élections législatives — marquent la fin d'un régime de transition de neuf années. Malheureusement, la situation reste inchangée en Somalie où le processus de paix est interrompu. Au Soudan, les conflits d'abord limités ont gagné en intensité, provoqué le déplacement de 450 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans les régions occidentales et poussé 60 000 réfugiés à s'enfuir au Tchad. Le PAM a diminué de moitié la ration générale afin de pouvoir prendre en charge un nombre accru de réfugiés. L'Ouganda a également connu une reprise des conflits intérieurs: les forces rebelles sont passées à l'attaque dans la partie orientale du pays, de sorte que le nombre de bénéficiaires est passé de 800 000 à 1,2 million.

Questions opérationnelles

⇒ *Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—République démocratique du Congo 10288.0 (2003/EB.3/18)*

123. En exposant la situation en République démocratique du Congo, pays pour lequel une IPSR est soumise à l'approbation du Conseil, le Secrétariat a encouragé les membres à se rendre dans le pays et les membres engagés dans la vie politique, à accroître leurs efforts pour rétablir la paix.
124. Le Conseil a remercié le Secrétariat de ces exposés riches en informations et a formulé un certain nombre de commentaires.



125. En réponse à des questions, le Secrétariat a assuré au Conseil que le PAM est conscient de l'impact négatif de la bonne récolte d'il y a deux ans sur les prix du marché en Éthiopie. Le PAM lance un appel à la communauté des donateurs pour obtenir des contributions additionnelles, notamment en espèces, en vue d'achats locaux. De l'avis général, l'Éthiopie ne peut plus rester tributaire de l'aide chaque année et il faut trouver le moyen de s'attaquer aux causes profondes des problèmes du pays. Des études ont préconisé de recentrer l'action sur la protection des moyens de subsistance des Éthiopiens. Le PAM met déjà en œuvre un programme de pays de grande envergure axé sur cette réorientation et il prévoit d'encourager le gouvernement à renforcer le système MERIT (gestion ressources naturelles et transitions favorables)
126. Le Conseil a posé plusieurs questions au sujet de la République démocratique du Congo en particulier, questions auxquelles le Secrétariat a répondu comme suit: s'agissant de la planification prévisionnelle, le PAM compte sur la bonne gestion du gouvernement et la coopération des rebelles. La production dans l'est du pays est suffisamment abondante pour couvrir les besoins. Le PAM achète des produits locaux depuis un certain temps et continuera de le faire. Le Secrétariat est convenu qu'il faut intégrer l'IPSR aux programmes du gouvernement, et il ne ménagera aucun effort pour y parvenir. Afin d'assurer un bon suivi, une unité de suivi-évaluation a été mise en place dans le bureau de pays, et cinq bureaux auxiliaires sont sur le point d'ouvrir, tous dotés des capacités requises en matière de suivi-évaluation. Le Secrétariat a reconnu qu'il est nécessaire de distribuer des terres aux groupes ciblés en fonction de leurs besoins, mais il a expliqué que la distribution des terres est une question complexe qui ne dépend pas exclusivement des décisions du PAM. Le Secrétariat a indiqué que l'on compte parmi les bénéficiaires plus de filles que de garçons car de nombreuses filles, sans être elles-mêmes soldats, ont été exploitées à des fins sexuelles et à d'autres fins humiliantes.
127. Le Directeur exécutif a remercié les donateurs de l'appui fourni à l'opération en République démocratique du Congo. Il s'est également déclaré encouragé par l'engagement du Premier Ministre éthiopien dans la coalition pour la sécurité alimentaire. Il a en outre précisé que le PAM participera à la réunion du gouvernement sur la sécurité alimentaire à Addis-Abeba en décembre.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

128. Le Secrétariat a donné un aperçu des faits nouveaux survenus dans la région. Le programme d'alimentation scolaire se poursuit comme prévu au Sahel avec l'appui de l'Italie et du Canada. La mise en œuvre du programme de pays au Niger se poursuit également bien en bénéficiant notamment du soutien des Pays-Bas. Une crise a été évitée dans le Sahel occidental où l'on prévoit une récolte plus abondante. Une évaluation externe de l'opération d'urgence sera menée en novembre 2003. On cherche à obtenir des dons en espèces pour effectuer des achats locaux au Mali et au Niger. Une mission d'évaluation se trouve au Tchad pour préparer une nouvelle opération d'urgence en faveur des réfugiés qui doit être lancée prochainement. La situation en Côte d'Ivoire reste tendue: la violence est généralisée et de nombreuses personnes déplacées ont besoin d'aide; une nouvelle phase de l'opération d'urgence doit débiter en novembre 2003. Les combats qui ont éclaté pendant l'été au Libéria ont entraîné l'arrivée de 1,3 million de personnes à Monrovia, puis l'apparition de la malnutrition et des pillages graves. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont depuis peu regagné les camps de Montserrado et 500 000 personnes ont besoin de l'aide du PAM. Le Programme appuie le départ des



personnes réfugiées à Monrovia; un programme spécial en faveur des enfants de moins de 5 ans est en cours et le PAM apporte son soutien à un programme prometteur de l'UNICEF favorisant le retour à l'école. Le nombre élevé d'enfants soldats à réinsérer dans la société pose un problème particulièrement inquiétant. La sécurité devrait s'améliorer avec l'arrivée de 15 000 hommes des forces de maintien de la paix des Nations Unies.

Rapport d'évaluation

⇒ *Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Burkina Faso (2000–2004) (2003/EB.3/19)*

129. Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour en indiquant que les résultats de cette évaluation coïncident avec ceux de l'évaluation thématique menée l'année dernière. Il faut donc s'attacher à définir les secteurs nécessitant des améliorations, à organiser la prochaine étape de l'opération allant de 2006 à 2010, et à accorder davantage d'importance à l'analyse et la coordination entre les parties prenantes. La complémentarité et la synergie entre les apports du gouvernement et des partenaires constituent un facteur déterminant. Les modalités d'établissement des rapports pourraient être rationalisées. Des liens limités entre les résultats et les vivres ont été enregistrés. Les taux d'inscription et d'abandon scolaires ont évolué de façon favorable. Les activités de développement rural ont pris fin en 1999 et de nouvelles activités ont été lancées en 2002 de sorte qu'aucune conclusion ne peut donc être tirée à leur sujet. Le niveau des CAD s'est amélioré depuis le début de l'opération, mais ne correspond toujours pas à l'objectif fixé. L'attention du Conseil a été appelée sur le rapport intégral et le tableau récapitulatif la réponse de la direction. On a noté qu'il est nécessaire d'établir un cadre logique et des indicateurs de performance et aussi de renforcer les liens entre l'aide alimentaire, les résultats obtenus et les objectifs du programme de pays pour le Burkina Faso. Le HCR et la FAO ont un rôle important à jouer en matière de sécurité alimentaire dans les situations intéressant des réfugiés. Il incombe au HCR de fournir des articles non alimentaires afin d'éviter que les vivres soient troqués et à la FAO de fournir des intrants agricoles et une formation selon les besoins.
130. Le Conseil a reconnu l'ampleur et la gravité de la situation humanitaire en Afrique de l'Ouest, et il a encouragé le PAM à prendre les mesures voulues, en soulignant l'importance d'un suivi rigoureux et du respect des besoins des femmes. Aucune violence sexuelle ne doit être tolérée. Il faut encourager les donateurs à se rendre dans la région afin d'observer eux-mêmes la situation et les activités menées par le PAM.
131. On a exprimé la crainte que les rations du PAM soient réduites en 2004 et non en 2003 comme prévu; la production vivrière a augmenté dans les camps de réfugiés; il a été vivement conseillé au Secrétariat de poursuivre un suivi systématique dans l'optique de promouvoir l'autonomie, en particulier le suivi après distribution, qui pourrait être financé par des fonds TTEM. Il est important de veiller à ce que les vivres soient consommés par les bénéficiaires eux-mêmes, et non vendus. Des éclaircissements ont été demandés au sujet des répercussions éventuelles sur les rations du PAM de l'utilisation de riz cultivé en Sierra Leone.
132. Le Conseil a demandé que le rôle du PAM soit précisé, ainsi que ses prochaines opérations dans la région, notamment en ce qui concerne le développement. L'importance de nouer des partenariats avec les gouvernements et la complémentarité des activités, de la mondialisation et de la libéralisation du marché a été mise en avant; à cet égard, des mesures novatrices seront nécessaires. On a cherché à mieux connaître la politique consistant à organiser des opérations d'un an, les différences de partenariat et d'orientation



dans la région. Le Secrétariat a été invité à définir plus clairement les modalités d'identification par le PAM des personnes déplacées.

133. Le Conseil s'est déclaré satisfait des provisions pour imprévus qui ont été prises lors de l'élaboration du document et il s'est prononcé en faveur de la levée de la provision pour imprévus.
134. Le Secrétariat a accueilli favorablement la proposition d'utiliser le suivi après livraison comme moyen de préserver les ressources alimentaires. Il tiendra compte des commentaires formulés par le Conseil au sujet des besoins des femmes. On a rappelé au Conseil que l'organisation chargée d'accorder le statut de réfugié aux individus ou aux groupes est le HCR. Il est envisageable de réduire les rations dans les camps de réfugiés en Guinée étant donné la baisse de la malnutrition et le renforcement de l'autonomie; un groupe de travail étudie actuellement la question. Les activités conçues pour renforcer l'autonomie sont en place et bénéficient de l'appui de la FAO. Un programme conjoint avec le HCR est également à l'étude; ce programme ciblerait les femmes et serait axé sur la création de revenus, les populations d'accueil recevraient une aide. Un rapport sur la situation en Sierra Leone sera soumis très prochainement. Selon le Secrétariat, la situation au Libéria devrait se stabiliser d'ici deux ans, mais la situation en Côte d'Ivoire pourrait mettre en péril la paix dans la région. Des IPSR d'une année constituent le meilleur moyen de faire face à des situations évoluant rapidement.
135. Le Directeur exécutif a rendu hommage à l'équipe régionale.

Questions opérationnelles

⇒ *Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.2 et addendum (2003/EB.3/21)*

136. Le Secrétariat a indiqué que les projections établies à l'origine ont été revues à la lumière de l'évaluation menée conjointement avec le HCR en juin 2003 et en raison des combats au Libéria: une composante pour imprévus couvrant 150 000 PDI a été insérée; le Conseil est invité à approuver l'IPSR, y compris la composante pour imprévus à utiliser au Libéria. La situation tendue qui règne au Libéria justifie la fusion des diverses opérations; un bureau a été installé à Abidjan pour s'occuper de cette question. Les besoins étant susceptibles de dépasser les estimations, une révision du budget est prévisible. La filière d'approvisionnement est bien assurée, mais de nouvelles annonces de contributions sont sollicitées avec cinq mois d'avance. Le Secrétariat a adressé ses remerciements aux donateurs.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION ASIE

137. Le Secrétariat a exposé les objectifs actuellement poursuivis: fournir un appui aux directeurs de pays et mettre en œuvre des initiatives stratégiques, puis il a également passé en revue les activités du PAM dans la région. À Sri Lanka, où un processus de paix fragile se poursuit, l'action a porté essentiellement sur la malnutrition qui frappe assez fortement les rapatriés, et particulièrement les enfants d'âge scolaire, dans le nord du pays. Le nombre des écoliers bénéficiaires qui s'élève actuellement à 27 000, pourrait passer à 150 000 l'année prochaine. Les opérations au Cambodge ont été restructurées, et une étude du profil du personnel requis est également menée pour tenir compte de ces changements. En République démocratique populaire lao les autorités locales ont demandé au PAM d'élargir



son programme d'alimentation scolaire, mais les ressources ne sont actuellement pas suffisantes pour répondre à cette demande. Le PAM se propose de lancer une IPSR pour maintenir les compétences des services gouvernementaux et veiller à ce que le pays soit préparé aux crises futures, mais l'absence de sécurité constitue un obstacle. Les réfugiés installés dans l'ouest du Myanmar ont un besoin urgent d'aide, et des ressources sont nécessaires pour répondre à leurs besoins. Un petit programme de lutte contre le SIDA et un petit programme d'aide d'urgence sont actuellement mis en œuvre à l'intention des anciens producteurs de pavot. Le PAM prévoit de se retirer de Chine en 2005, mais les relations avec le gouvernement se poursuivront, et des échanges de vues sont en cours à ce sujet. La situation au Népal est instable et le manque de sécurité limite les activités du PAM. Le programme de pays se poursuit, et permet d'appuyer les actions du gouvernement dans les zones difficiles, mais il faudrait peut-être modifier son orientation. Des entretiens au sujet de l'aide aux réfugiés du Bhoutan sont en cours. Le programme de pays pour le Bangladesh est vaste et complexe, les pénuries de ressources compromettent les projets de développement et des dons sont actuellement sollicités. On cherche également à renforcer le partenariat avec le gouvernement; les priorités consistent à trouver des ressources et à éviter les chapardages. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée se montre dans l'ensemble coopératif, mais on s'inquiète de la dégradation des conditions d'activité et une rupture des approvisionnements est imminente. Le suivi pourrait être amélioré, mais des signes indiquent que l'aide alimentaire du PAM atteint bien les bénéficiaires.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2004-2005 (2003/EB.3/26)

138. Le Président a présenté le programme de travail, établi conformément à une décision du Conseil qui faisait suite aux travaux du projet sur la gouvernance. Il a rappelé au Conseil que ce programme est un document évolutif qui doit être mis à jour périodiquement et que pour cette raison, le Conseil est invité à autoriser le Bureau à suivre les changements à y apporter et à les approuver. Il a également signalé au Conseil que, contrairement à la pratique antérieure, ce programme de travail comporte des annotations.
139. Le Secrétariat a expliqué que pour établir le programme de politique générale pour le prochain exercice, il a pris en considération les besoins du PAM et les demandes formulées par le Conseil au cours de l'année écoulée. Les objectifs sont les suivants: i) faire en sorte que le PAM dispose du meilleur cadre analytique et politique possible; ii) établir de manière analytiquement rigoureuse les cas où l'aide alimentaire présente un avantage par rapport à d'autres formes d'assistance dans des situations autres que des urgences et où le PAM a un avantage et un rôle positif à jouer. On a également fait mention du renforcement de la coopération avec la Banque mondiale et du lancement d'une initiative de recherche avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).
140. Le Secrétariat a exposé certaines idées qui sous-tendent l'établissement du programme de politique générale, en particulier les raisons pour lesquelles certains points sont inclus et celles pour lesquelles ils sont placés dans telle ou telle section. Il a fait observer que le document sur la définition des crises d'urgence est présenté plus tard que le document sur l'évaluation des besoins d'urgence; de même, les documents sur l'accès humanitaire, les achats locaux, la passation de marchés, le renforcement des capacités nationales et régionales sont présentés tard et qu'un document sur la nutrition a été ajouté.



141. Le Secrétariat a proposé des dates pour les prochaines sessions du Conseil d'administration, et a présenté ses excuses aux représentants musulmans siégeant au Conseil pour le fait que la troisième session ordinaire tombe au milieu du Ramadan. Le Secrétariat consultera le Bureau et ses collègues à la FAO pour fixer une autre date. Il a également donné au représentant de l'Italie l'assurance que la deuxième session ordinaire sera programmée de manière à ne pas se tenir le 2 juin. La consultation informelle qui doit avoir lieu prochainement sur l'Examen des procédures de l'Organisation a également été évoquée. Le Secrétariat a conclu en donnant lecture des modifications proposées au programme de travail.
142. Le Conseil a formulé de nombreuses observations et suggestions au titre de ce point. Il avait cru comprendre que le document sur l'assistance technique, qui se rapportait à la cinquième priorité stratégique du PAM, serait présenté à la première session ordinaire de 2004. Le Secrétariat a expliqué qu'il ne pourrait préparer un document de bonne qualité sur cette question avant la troisième session ordinaire de 2004, ce que le Conseil a admis.
143. Le Conseil a jugé important d'inclure dans le programme de travail des documents sur les sujets suivants: action du PAM dans les situations d'urgence; participation des donateurs à la mobilisation des ressources; évaluation des besoins d'urgence; préparation aux urgences; réunions et visites conjointes des conseils; renforcement des capacités; évaluation du système de gouvernance du Conseil; questions relatives au développement; soldes de trésorerie non utilisés; politique du PAM en matière d'achats locaux; informations actualisées sur l'ACV; et expérience de l'aide humanitaire du PAM dans le domaine opérationnel. Le Conseil s'est félicité des efforts consentis par le PAM dans les documents de politique générale pour traiter plus longuement des questions humanitaires. Il a estimé qu'il serait utile d'établir des rapports annuels sur les questions opérationnelles, l'évaluation et les performances, mais a reconnu qu'il serait fort difficile au Conseil d'étudier une telle masse de documents.
144. Le Conseil a demandé que le document proposé sur le renforcement des capacités nationales et régionales comporte des informations sur les modalités de financement de ces fonctions et s'est enquis du calendrier prévu pour le document relatif aux relations du PAM avec le secteur privé. Il a estimé que le document traitant de la transition des secours au développement devrait être présenté pour examen plutôt que pour information, et qu'il devrait être inscrit, ainsi que les documents sur l'évaluation des besoins d'urgence et l'évaluation thématique des IPSR, plus tôt dans le programme de travail. Le programme de travail devrait prendre en compte l'examen de la mise en place de la gestion axée sur les résultats qui est déjà envisagé pour la troisième session ordinaire de 2005.
145. Tout en relevant la haute qualité des documents qui lui sont présentés en général, le Conseil a insisté pour que ceux-ci soient aussi concis que possible. Il a souhaité que le PAM examine les programmes de travail d'autres organismes humanitaires pour savoir quelles questions y sont traitées. Il faudrait réduire le nombre de jours des sessions du Conseil ainsi que la longueur de ces journées, par exemple en ayant davantage recours aux procédures d'approbation tacite et aux consultations préalables aux sessions. On a également jugé que le Directeur exécutif devrait exposer rapidement le contexte dans lequel travaille le PAM à chaque session du Conseil, mais qu'il ne devrait présenter un exposé de fond sur les questions stratégiques actuelles et futures qu'une fois par an.



146. Le Secrétariat a informé le Conseil des destinations des prochaines visites conjointes: Haïti pour la visite conjointe avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF et l'UNFPA, et Sri Lanka pour la visite des membres du Conseil du PAM. Le Directeur exécutif a ajouté que le PAM s'emploie actuellement à améliorer les rapports présentés au Conseil sur les opérations d'urgence. Le Programme s'est également efforcé de renforcer ses procédures, comme en témoigne le Plan de gestion; le Conseil peut maintenant entamer une autre tâche importante, à savoir analyser son aide aux bénéficiaires sur le terrain.
147. Le Président a proposé que le document soit révisé à la lumière des observations du Conseil et que la version amendée soit distribuée en même temps que le résumé des travaux. Le Bureau réexaminera à nouveau le programme de travail à sa réunion de fin décembre. La version ainsi révisée sera ensuite présentée au Conseil à sa première session ordinaire, en février 2004.
148. Les secrétaires des Conseils d'administration de l'UNFPA et de l'UNICEF ont récapitulé leurs impressions sur les travaux du Conseil du PAM. Tous deux ont jugé l'expérience riche d'enseignements et donc profitable, et ont loué la haute qualité de la documentation du Conseil, ainsi que la précision et la brièveté des interventions des membres, qualités qui manifestent combien ceux-ci maîtrisent les documents dont ils sont saisis. Les deux secrétaires ont en particulier été impressionnés par la vision stratégique que porte le Conseil sur l'action du PAM et sur son processus de planification biennale; ils ont également apprécié sa focalisation sur les objectifs de développement du Millénaire, sa détermination à réaliser une gouvernance efficace et la franchise des débats dans la disposition en vis-à-vis de la salle. Ils ont aussi fait l'éloge du traitement réservé aux nouveaux membres du Conseil et de la manière dont a été conduite la succession du Président du Conseil d'administration. Le Secrétaire de l'UNFPA a noté le rôle important exercé par le Bureau dans la préparation des séances, qui ont été bien focalisées et orientées vers la prise de décisions, et a recommandé de désigner des facilitateurs pour centrer les débats sur des questions spécifiques; et d'éviter les séances du soir et du samedi pour rendre les travaux plus productifs.
149. Les deux secrétaires ont noté que les perspectives étaient considérablement ouvertes pour un partage d'expérience mutuellement profitable sur les questions de gouvernance.

QUESTIONS DIVERSES

Participation du PAM au processus d'appels communs (2003/EB.3/30)

150. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a souligné que le processus d'appels communs (CAP) constitue un important processus de coordination auquel participent de nombreux intervenants et qui favorise la coopération interinstitutions.
151. Suite à l'exposé du Directeur de l'Office humanitaire de la Communauté européenne, qui a décrit l'engagement de son organisation et l'intérêt que celle-ci porte au CAP, le Conseil s'est réjoui de la volonté du PAM de prendre part à ce processus, et notamment d'améliorer les évaluations des besoins et les liaisons entre les secours d'urgence, les activités de transition et l'aide au développement. Il a demandé des éclaircissements sur la coordination du PAM avec les autres organisations des Nations Unies et sur les activités du Programme visant à améliorer l'efficacité du CAP.



152. Le Secrétariat a fait ressortir la complexité du CAP et la diversité des situations dans lesquelles il est utilisé. Des améliorations sont constamment apportées, telles que le lancement en 2003 d'appels communs de transition. L'existence d'un réseau de points de référence du CAP au siège et sur le terrain permet de resserrer les liens avec les autres organisations des Nations Unies, y compris grâce à un réseau de correspondance par courrier électronique.
153. Répondant à une question du Conseil, le Directeur exécutif a mis en avant la nécessité de compléter l'aide alimentaire par une aide non alimentaire suffisante. Il a également appelé l'attention sur l'intérêt d'envisager le passage des secours à l'aide au développement comme un processus continu, et sur la difficulté d'évaluer des besoins dans des situations évoluant en permanence.

Session conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (2003/EB.3/31)

154. Le Secrétariat a présenté le rapport sur la session conjointe des Conseils qui s'est tenue à New York du 6 au 9 juin 2003, et a indiqué que des réunions ont eu lieu depuis lors.
155. Le Président a appelé l'attention sur les points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session conjointe qui aura lieu en janvier: lutte contre le SIDA, simplification et harmonisation, système des coordonnateurs résidents et sécurité; il a informé le Conseil que le Bureau du PAM avait été consulté au sujet de cet ordre du jour. Il a souligné que le rapport de la réunion sera davantage à jour pour la session du Conseil de février 2004.
156. Le Conseil a jugé important que le PAM se prépare bien à ce genre de réunions et a demandé au Bureau d'examiner comment tirer davantage profit des sessions conjointes pour les activités du Programme. Il a également souligné l'importance de rendre compte au Conseil des conclusions des réunions et de le tenir au courant des visites sur le terrain. Le Conseil s'est enquis du principal objectif du PAM lors des réunions, et des bases sur lesquelles les points de l'ordre du jour ont été sélectionnés. Il a également fait mention du choix des critères pour la sélection des personnes appelées à participer aux réunions et aux visites conjointes sur le terrain.
157. Le Secrétariat a répondu que les réunions conjointes ont lieu suite à la résolution de l'Assemblée générale 52/12, qui demandait aux conseils des fonds et programmes des Nations Unies de se réunir. Les points inscrits à l'ordre du jour concernent des questions d'intérêt commun de dimension intersectorielle.
158. Les points soulevés lors des débats seront abordés lors de la prochaine réunion du Bureau, et le Conseil sera tenu informé de l'issue des discussions.

Mise à jour concernant les pertes de produits alimentaires au Bangladesh (2003/EB.3/32)

159. Le Secrétariat a reconnu l'importance du problème et travaille avec le gouvernement pour le résoudre. Un plan d'action a été élaboré pour donner aux ministères concernés le sentiment d'être impliqués et un haut fonctionnaire a été désigné pour gérer ce plan d'action. Il est particulièrement préoccupant que les financements publics ne parviennent pas au niveau local et que les fonctionnaires compensent ce manque en vendant les vivres du PAM. Les besoins des populations les plus pauvres du Bangladesh augmentent, et davantage de ressources sont donc nécessaires. Les activités se poursuivent avec l'appui précieux du gouvernement.



160. Le Conseil a prié le Secrétariat de définir ce qu'il considère comme les principaux enjeux dans la région, les solutions envisageables, et l'impact probable du nouveau Plan stratégique. Des éclaircissements ont été demandés au sujet des principaux domaines à améliorer et des mesures proposées pour y parvenir. Le Conseil a également demandé au Secrétariat de formuler des commentaires sur le programme d'alimentation scolaire à Sri Lanka, de mieux définir les méthodes qu'il suit pour établir les stratégies de retrait et de donner de plus amples informations sur la situation des réfugiés musulmans au Myanmar.
161. Le Secrétariat a signalé qu'il serait peut-être prématuré de formuler des observations sur le Plan stratégique car celui-ci n'a pas encore été approuvé. Les principaux domaines à améliorer concernent les activités journalières, la définition des opportunités stratégiques et l'élaboration de dispositifs de réserve. Le programme de pays pour le Bangladesh sera suivi par un nouveau programme dont l'objectif sera de répondre aux besoins alimentaires persistants, en prévoyant notamment des mesures pour convaincre les donateurs que les vivres atteignent bien les personnes dans le besoin. Le programme d'alimentation scolaire à Sri Lanka couvre 1 000 écoles situées dans des zones de conflit au nord où la sécurité est suffisante pour garantir la sûreté du personnel. Les réfugiés musulmans présents au Myanmar sont privés de leurs droits fondamentaux et généralement soumis à un mauvais traitement; le PAM travaille avec le HCR pour les rapatrier au Bangladesh. Le Secrétariat a exprimé sa gratitude pour l'appui reçu des donateurs.
162. Le Conseil a accueilli favorablement le plan d'action destiné à remédier aux pertes de produits alimentaires enregistrées au Bangladesh ainsi que la désignation d'un fonctionnaire pour gérer ce plan. Il est particulièrement important de rassurer les donateurs sur le fait que leurs contributions parviennent bien aux bénéficiaires. Le taux de perte de 13,4 pour cent révélé dans une étude menée par l'IFPRI comprend 8 pour cent de pertes avant livraison aux bénéficiaires et 5 pour cent après livraison en raison de partages de vivres. Le Conseil a recommandé d'adopter une politique de tolérance zéro concernant les pertes de produits alimentaires. La situation pourrait fortement s'améliorer si on distribuait de la farine et des biscuits enrichis dans des emballages facilement identifiables à la place des grains. Le Secrétariat a reconnu le bien-fondé de cette mesure: un pourcentage important de vivres est déjà distribué de cette façon et il est prévu de porter ce taux à 100 pour cent dans le cadre du nouveau programme de pays.

Séance d'information sur les suites données aux débats sur les questions de gouvernance

163. Le Président a décrit les travaux menés jusqu'ici par le groupe directeur sur la gouvernance. Ce groupe a supervisé la réalisation des outils de gouvernance dont était convenu le Conseil en 2000: le Plan stratégique, le Plan de gestion biennal et la Synthèse des politiques générales; le Rapport annuel d'exécution était encore en préparation. Les tâches futures ont été tracées dans leurs grandes lignes: entre autres choses le groupe examinera les questions de l'implantation de l'unité d'évaluation dans la structure du PAM et de la création d'un comité de vérification externe. Une évaluation du projet avait été suggérée, vu qu'il approchait du terme prévu; le Président a annoncé une réunion du groupe directeur en décembre 2003 pour examiner le travail effectué et pour planifier ses travaux en 2004. Un intérêt croissant se manifeste, parmi les organes des Nations Unies à New York, pour l'avancement du projet; le Président en informera le Conseil de l'UNICEF en janvier 2004 et fera bon accueil aux invitations du PNUD et de l'UNFPA. Les membres ont été invités à appuyer ce processus en collaborant avec les collègues à New York pour rendre plus visible le projet de gouvernance.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAP	Processus d'appels communs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODC	Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale
OEDE	Bureau de l'évaluation
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

